



Commune de Granges

RAPPORT FINANCIER

Objet Améliorations foncières

But Réfection du réseau routier communal

En 2020, le bureau Geosud a été mandaté pour effectuer un inventaire du réseau routier communal, axé sur les chemins agricoles. Le but est de constituer un dossier concernant les améliorations foncières qui sont en partie subventionnées par la Confédération et le Canton.

Cet inventaire comprend une évaluation de l'état actuel des chemins, une proposition du type de réfection et de leur degré d'urgence, et d'une estimation des coûts pour leur remise en état. Les travaux envisagés s'échelonnent sur une période de 7 ans. Si en finalité tous les travaux listés ne seront pas forcément exécutés, ils font néanmoins l'objet d'une demande de subventionnement dans leur globalité.

L'enveloppe globale de réfection des chemins AF se présente comme suit :

Réfection des chemins AF selon inventaire	4 247 200
./. Subventions fédérales	957 920
./. Subventions cantonales	871 982
A la charge de la commune	2 417 298

Budget 2021 - Crédit d'engagement pour la 1^{ère} étape

Les chemins que le Conseil communal propose de remettre en état en 2021, choisis dans l'ordre de priorité 1-3 ans, sont :

La Léchère (réservoir)	93 104
La Léchère (alpage)	33 454
Bois de Ban	600 747
Crédit d'engagement - Etape 1	727 305
./. Subventions fédérales	212 988
./. Subventions cantonales	192 069
A la charge de la commune	322 248

Il est proposé à l'assemblée communale d'approuver le crédit d'engagement pour la première étape de Fr. 322'248.

Plan de financement:**A charge du budget d'investissement 2021, financé par emprunt bancaire**

(poste 800.501.00 - 800.660.00 - 800.661.00)

Frais financiers:

2021	Intérêts (6 mois)	1.0%	322 248	1 611
	Total frais financiers 2021			1 611
Dès 2022	Intérêts	1.0%	322 248	3 222
	Amortissements	4%	322 248	12 890
	Total frais financiers dès 2022			16 112

Granges, le 13.11.2020/cb